uvsq.fr

UVSQ

Offre de formation

DIPLÔME D'ÉTAT MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

DOMAINE(S) :
SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ

DURÉE DES ÉTUDES	5 ans
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

Niveau de recrutement : L1

Sites(s) enseignement : 4 IFMK situés sur Paris et sa région :

- Saint Michel et ASSAS : Paris 15e
- CEERRF : Saint-Denis 93
- CHIMM : Meulan les Mureaux 78
- ASSAS : 2 sites d'enseignements : Montigny-le-Bretonneux 78 et Paris 15ème

Formation diplômante : grade Master et Diplôme d'Etat

Spécificités de la formation

À tous les stades de la vie humaine, le masseur-kinésithérapeute est aux côtés du patient pour l'aider à acquérir, maintenir ou retrouver la plénitude de ses fonctions motrices. Aujourd'hui, les kinésithérapeutes interviennent dans quasiment tous les champs de la médecine et occupent une place centrale dans celui de la rééducation.
Le masseur-kinésithérapeute est un professionnel de santé spécialisé dans la rééducation des troubles du mouvement, de la motricité et des capacités fonctionnelles. Il intervient à tous les âges de la vie pour aider les patients à acquérir, maintenir ou retrouver leurs fonctions motrices. Son rôle ne se limite pas à la rééducation : il participe aussi à la prévention, à la promotion de la santé, au diagnostic kinésithérapique et à la mise en place d' activités physiques adaptées. Formé en alternance, le kinésithérapeute possède un champ d'intervention très

large et occupe aujourd'hui une place centrale dans de nombreux domaines de la médecine, notamment dans la rééducation.

Compétences développées

Le référentiel de formation se décline selon 11 compétences à valider tout au long de la formation à l'IFMK et en stage. Elles portent aussi bien sur la pratique de la masso-kinésithérapie (compétences « cœur de métier » 1 à 5) que sur la place du professionnel dans son lieu de travail et dans le système de santé (compétences 6 à 11). La formation s'organise en 2 cycles de 2 années. Le premier cycle est une découverte de l'aspect théorique du métier ainsi que ses techniques fondamentales, ainsi que l'abord plus particulier du système de santé. Le second cycle vise un développement des compétences diagnostics et la prise en charge raisonnée des patients.

Sur prescription médicale et en accès direct sous certaines conditions, il intervient dans le traitement des troubles fonctionnels affectant l'appareil locomoteur, la sphère uro-gynécologique, cardio-respiratoire + Neurologie + champ tégumentaire et vasculaire.

Conditions d'admission

Après la validation L1, directement auprès des IFMK à partir de la liste publiée par l'université.

Formation(s) requise(s)

Pour exercer le métier de masseur-kinésithérapeute, le diplôme d'État (DE) est obligatoire.
Ce diplôme se prépare en 5 ans après le bac.

A savoir : Obtention du diplôme d'aide-soignant en fin de 1e année MK si validation des UEs correspondantes.

Contenu de la formation

Depuis 2015, la formation est organisée selon une alternance entre cours théoriques, et travaux dirigés (1980h), temps personnel (3220h) et formation pratique (stages 1470h). Conformément à la réglementation, le référentiel de formation du diplôme est constitué de 3 domaines de formation composés de 32 Unités d' Enseignement réparties sur 8 semestres.

Les 3 domaines sont :

- Enseignements fondamentaux
- Sciences et ingénierie en kinésithérapie
- Apprentissages et approfondissement

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition de compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier de kinésithérapeute. La formation est structurée autour de l'étude de situations et d'une pratique clinique. Lors de la formation clinique, la progression de l'étudiant dans l'acquisition des compétences est formalisée dans son portfolio.

Contrôle de connaissances

Les candidats ayant acquis l'ensemble des connaissances (Unités d'Enseignement) et des compétences (portfolio) sont déclarés reçus au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute et valident 300 ECTS. La validation s'articule autour d'évaluations orales, écrites, par dossiers et en stage. Un mémoire d'initiation à la recherche est réalisé sur le second cycle, pendant les 2 années de Master (UE28).

Stages

Les étudiants ont la possibilité de réaliser des stages en cabinet de ville, en hôpital, maison de rééducation ou maison de retraite, clubs sportifs.... Trois champs sont à valider en stage selon le référentiel de formation : le champ musculo-squelettique, le champ neurologique, le champ cardio-respiratoire et tégumentaire.

Perspectives professionnelles

Les masseurs-kinésithérapeutes peuvent s'installer dans le secteur libéral, en salariat ou en activité mixte. Les étudiants qui ont débuté leur cursus à partir de 2023 et qui seront diplômés à partir de 2028 devront, en application l'avenant 7 à la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes, s'installer selon deux options : justifier de deux ans d'expérience en tant que masseur-kinésithérapeute en établissement sanitaire ou médico- social en France ou s'engager à exercer au minimum deux ans dans une zone sous-dotée ou très sous-dotée.

Les masseurs-kinésithérapeutes peuvent entreprendre une formation de Cadre de santé, pour une durée d'un an : l'obtention du diplôme de cadre permet de devenir enseignant en institut de formation et/ou d'occuper un poste d'encadrement dans un service.

Ils peuvent aussi compléter leur formation initiale par des formations diplômantes (DU, Master...).

Les masseurs-kinésithérapeutes sont soumis depuis 2025 à la certification périodique (obligation légale dans le parcours de formation continue).

Adresses et coordonnées

Pour toute question :
infos.las2r.svs@uvsq.fr